

Les riverains du projet de cinéma demandent que cessent les recours

Après la parution, mardi, de notre article consacré à la procédure menée par la Confédération Environnement Méditerranée (CEM) contre le projet d'aménagement d'un pôle de loisirs avec neuf salles cinéma dans l'ancien Atelier mécanique, les réactions ne cessent de se multiplier. Et, dans leur très grande majorité, elles visent à soutenir le projet et à dénoncer ceux qui l'attaquent.

Parmi ces réactions, celles des résidents du quartier sont éloquentes. Ainsi, Jean Cozette, président de l'association Porte Marine & Co, qui rassemble pas moins de 900 adhérents, vient d'adresser une lettre ouverte au président de la CEM. Dans ce courrier, il estime que « la nécessité impérieuse d'un cinéma à La Seyne n'est plus à démontrer. Le choix d'établir ce dernier sur le site des anciens Ateliers mécaniques a été fait depuis de trop nombreuses années pour que l'on puisse, sans préjudice sur l'existence, à court et moyen terme, d'un tel édifice, revenir sur cette décision. Il convient donc d'admettre comme postulat que le cinéma sera réalisé sur cet emplacement ».

« Une volonté de nuire ? »

« Dès lors, interroge Jean Cozette, s'opposer à sa construction par le biais de recours, inlassablement répétés et à chaque fois rejetés, ne relève-t-il pas d'une vraie volonté de nuire aux Seynois en les privant définitivement d'un cinéma qu'ils souhaitent ardemment ? La mise en œuvre de recours successifs devant les tribunaux, basés sur des arguties admi-



Les habitants du quartier Porte Marine et des Mouissèques soutiennent de longue date le projet de cinéma. Non seulement ils font fi des arguments soulevés par ceux qui l'attaquent mais, en plus, ils estiment que, face à l'état de délabrement du bâtiment qui doit accueillir le complexe, il est urgent de le mettre en œuvre.

(Photo Ma. D.)

nistratives, si elle pourrait être qualifiée d'abusive, permet cependant de s'interroger sur les raisons réelles qui l'animent ».

Et le président de Porte Marine & Co de s'adresser encore plus directement au président de la CEM : « *Faisant appel à votre sens du bien commun, au nom de l'association PM & Co, mais aussi pour le bien de tous les Seynois, je vous prie de vouloir bien retirer votre récent recours contre ce projet* ».

Une pétition avec 6 000 signatures

Parallèlement, dans un courrier adressé à la muni-

cipalité, Michel Bianconi, vice-président de l'association PM & CO, écrit que les membres de l'association ont « *appris avec effarement que l'association Confédération Environnement Méditerranée a de nouveau fait appel contre le projet des Ateliers mécaniques, qui a eu pourtant l'accord du tribunal de Toulon. Nous sommes inquiets et en colère. Vous conviendrez que cet acharnement contre la ville de La Seyne est scandaleux* ».

Pour sa part, Andrée Patiès, présidente du Comité d'intérêt local (CIL) des Mouissèques, rappelle que, en

janvier 2017, elle a « *lancé une pétition avec André Barbero demandant le retrait du recours* » contre le permis de construire du futur complexe cinématographique. « *Cette pétition avait récolté plus de 6 000 signatures* ». Et Andrée Patiès, qui continue de demander l'arrêt des procédures judiciaires contre le projet, de rappeler également que « *tous les adhérents du CIL sont toujours très positionnés pour la réalisation de ce projet indispensable à l'évolution de notre quartier et de notre ville* ».

M. G
mguillon@nicematin.fr

En mai, le cirque fait ce qu'il lui plaît !

Depuis 2016, date à laquelle s'est arrêté le festival de cirque contemporain "Janvier dans les étoiles", le Pôle jeune public (PJP) de TPM monte une programmation de qualité baptisée "Saison Cirque Méditerranée". Et, en mai prochain, un événement unique sera proposé, en grande partie sur le site des Sablettes.

Dix ans après avoir présenté à La Seyne son premier spectacle, lors du festival "Janvier dans les étoiles", la compagnie Inextrémiste, désormais très réputée, se voit confier l'animation de cette "saison" durant deux semaines. Une vingtaine de rendez-vous sont programmés, aux Chapiteaux de la Mer, mais aussi en extérieur, et dans des lieux publics (y compris à Toulon).

« Presqu'un festival »

« Avec 120 artistes et techniciens présents durant quinze jours, c'est un gros événement, presqu'un festival à part entière qui sera proposé », indique Cyrille Elslander, directeur adjoint du PJP et de la "Saison Cirque Méditerranée". « *La première semaine, poursuit-il, le Cirque Inextrémiste va jouer cinq de ses spectacles et inviter des compagnies amies. Et puis, la semaine suivante, Inextrémiste*

proposera un grand cabaret avec une création originale. Cette quinzaine s'articulera autour de spectacles sous chapiteau, mais aussi sur tout l'espace extérieur des Chapiteaux de la Mer, avec des prestations en plein air ».

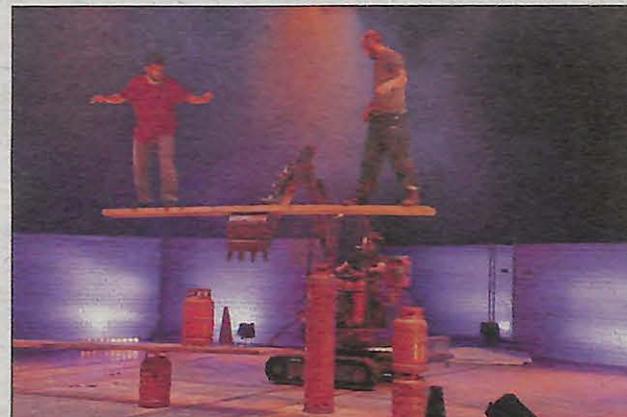
Des tarifs attractifs

Pour y assister, le PJP, qui vient d'ouvrir la billetterie⁽²⁾, met en place différentes formules : « *Des pass à 5 € pour les spectacles en plein air et les concerts donnés sous le petit chapiteau-bar des Sablettes. Des places à 15 € pour l'accès aux gros spectacles sous le grand chapiteau. Et un pass à 60 € pour assister à l'ensemble de la programmation. C'est une volonté du Cirque Inextrémiste d'avoir une tarification basse afin de permettre au plus grand nombre de venir* ». « *Nous sommes en auto-production et la plupart des artistes viennent bénévolement, on peut donc se permettre de proposer des tarifs assez modestes. D'autant que c'est, pour nous, un grand plaisir de revenir à La Seyne* », assure Yann Ecauvre, directeur artistique du Cirque Inextrémiste.

M. G.

1. Var-matin présentera la programmation détaillée dans une prochaine édition.

2. <http://www.lasaisoncirquemediterranee.com/>



Le spectacle "Extension" reprend l'agrès fétiche du Cirque Inextrémiste : les bouteilles de gaz. Avec un ajout inattendu : une pelleuse ! (Photo Christian Altorfer)